

Publié le 8 décembre 2017

Pathologie du bâtiment

Savoir établir un diagnostic des bâtiments

Un programme complet de formation en 2 jours :

- connaître les obligations légales du bailleur en matière de maintenance des équipements et du bâti,
- maîtriser le vocabulaire technique du logement, du bâti et des équipements,
- effectuer des relevés de désordre et restituer efficacement à sa hiérarchie les anomalies et les alertes de sécurité,
- être capable d'identifier et poser un diagnostic simple et de le restituer,
- être capable d'établir une commande des travaux efficace de remise en état des logements.

[Inscrivez-vous dès maintenant pour votre session de janvier](#)